

MAIRIE DE VINEUIL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2020

Le conseil Municipal s'est réuni le jeudi 5 mars pour voter les différents budgets.

Le compte administratif 2019 de la commune dégage un excédent de fonctionnement de 706 709 euros et un excédent d'investissement de 1 144 840 euros.

Les taux de réalisation des dépenses de fonctionnement et d'investissement étant conformes aux prévisions de recettes. Le Conseil Municipal, a adopté à l'unanimité de compte administratif 2019.

Le Maire présente ensuite les différents projets d'investissement 2020, à savoir :

- Aménagement de la place de l'ancienne gare
- Aménagement de l'entrée du bourg (Saint-Michel)
- Divers travaux de voirie
- Acquisition de divers matériels
- Equipements scolaire et cantine
- Plantation à l'étang communal
- Divers travaux d'entretien sur bâtiments communaux

Taxes locales

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux, soit :

Taxe d'habitation 16.78%

Taxe foncière sur le bâti 14.71 %

Taxe foncière sur le foncier non bâti 22.18 %

CFE 17.70 %

Budget principal communal

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 1 574 629 euros et en dépenses et recettes d'investissement à 2 299 562 euros.

Les subventions aux associations sont de l'ordre de 23 190 euros.

Budget assainissement

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 172 000 euros et de 440 273 euros en investissement.

Il est prévu la fin des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement.

Budget CCAS

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 9 700 euros

Budget commerce « épicerie - boulangerie »

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 68 872 euros

Ouverture de la pêche

L'ouverture de la pêche dans le plan d'eau communal a eu lieu le samedi 28 mars 2020.